

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, —	10 » — 13 »
Trois mois, —	5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 11 minutes du matin, Poste.	
9 — 02 — — Omnibus.	
1 — 45 — — soir, Omnibus.	
4 — 13 — — Express.	
7 — 18 — — Omnibus.	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
8 — 41 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.	
5 — 57 — — soir, Omnibus.	
10 — 34 — — Poste.	

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, lib. aires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

L'Avenir national publie la dépêche suivante de Copenhague :

Le Danemark demande la cession de Duppel et d'Alsén, offrant de neutraliser et de démolir les fortifications. La Prusse refuse. La situation prend une certaine gravité.

On écrit de Florence, le 1^{er} juillet :

La Chambre décide qu'elle discutera vendredi prochain le projet relatif à la liquidation des biens ecclésiastiques.

L'ordre du jour appelle la discussion du traité de commerce conclu entre l'Italie et l'Autriche. Quelques députés demandent la suspension des délibérations jusqu'à la solution de la question de délimitation des frontières.

M. Bixio croit savoir qu'on prépare entre l'Autriche et d'autres puissances un traité comprenant des clauses politiques contraires à l'Italie.

Le président du conseil déclare ignorer complètement ce fait. Il sait, toutefois, qu'une puissance a essayé autrefois d'engager la France, l'Autriche et la Prusse à conclure un traité défavorable à l'Italie; mais cette tentative échoua, et il n'est pas probable que la puissance en question veuille bientôt la renouveler. M. Rattazzi soutient le traité comme étant avantageux aux intérêts italiens. Quant à la révision de la délimitation des frontières, il espère que, grâce au bon accord qui règne entre l'Italie et l'Autriche, on obtiendra une

délimitation qui donnera satisfaction aux intérêts de ces deux Etats.

La proposition de suspension est rejetée.

Le 1^{er} juillet, les 490 évêques présents à Rome ont présenté une adresse au pape. Pie IX a répondu en leur exprimant ses remerciements et sa haute satisfaction.

Dans la journée, le pape a reçu à l'église Saint-Pierre les députations de cent villes italiennes, composées d'environ 1,500 personnes. Le comte Boschetti, de Modène, a lu un discours en présentant les députations. Le pape a répondu par des paroles émouvantes.

Le soir, grande fête populaire à la villa Borghèse. La foule est immense, la tranquillité parfaite.

Les journaux de Berlin, du 2 juillet, annoncent que le prince Humbert d'Italie fera dans cette ville un séjour de trois jours; il se rendra ensuite à Saint-Petersbourg.

Le prince Frédéric-Charles et la princesse son épouse partiront le 4 juillet pour Paris. Ils visiteront Wexel, sur leur route. — Le roi et la reine de Suède arriveront à Stralsund le 10 juillet. Leurs Majestés feront un court séjour à Berlin, d'où le roi se rendra à Paris et à Vichy; la reine partira pour la Haye.

On écrit de Saint-Petersbourg, 1^{er} juillet :

Hier, le czar est arrivé à six heures à Tsarskoë-Selo. Aujourd'hui, il a fait son entrée solennelle à Saint-Petersbourg, et a assisté à un service d'actions de grâces à l'église de Kasow. Le soir, la ville a été illuminée.

Voici une nouvelle importante que nous recevons de New-York le 1^{er} juillet.

Les derniers avis du Mexique annoncent la prise de Mexico par les juaristes.

On lit dans l'Indépendance belge :

Nous n'avons pas d'informations nouvelles relativement au sort de l'empereur Maximilien, mais la Gazette de Cologne a publié hier, dans un bulletin extraordinaire, un télégramme de Vienne annonçant, comme le nôtre, la mort violente de ce prince.

L'ARRIVÉE DU SULTAN.

A la gare de Lyon le sultan a été reçu par l'Empereur et le prince Napoléon, accompagnés du grand-écuyer et de l'aide-de-camp de service. A la gare se trouvaient également le prince Joachim Murat, les ministres, le maréchal commandant en chef le 1^{er} corps d'armée, et son chef d'état-major général; le maréchal commandant en chef la garde impériale, le général de division commandant supérieur de la garde nationale de la Seine, le général commandant une des brigades de la première division et son état-major, le préfet de la Seine et le préfet de police, les ambassadeurs de Turquie à Londres et à Saint-Petersbourg et un grand nombre de personnages de Turquie.

Le sultan a été accueilli, à sa descente de wagon, par de vives acclamations.

Un régiment d'infanterie de ligne, avec musique et drapeau, et un bataillon de chasseurs à pied, sous le commandement du général de

division Soumain, commandant la place de Paris et la première subdivision militaire, bordaient la haie à l'intérieur et à l'extérieur de la gare.

Des estrades élevées dans l'intérieur de la gare étaient occupées par des dames en grande toilette.

Le cortège, composé de dix voitures de la cour à deux chevaux, d'un peloton de cent gardes et d'un escadron de lanciers de la garde impériale, s'est mis en marche dans l'ordre suivant :

- Deux garçons d'attelage à cheval,
- Un peloton de lanciers de la garde,
- Un piqueur à cheval;

La voiture impériale, dans laquelle sont montés le sultan, l'Empereur, le prince Napoléon, et Fuad-Pacha, ministre des affaires étrangères de la Porte-Ottomane.

A la portière de droite se tenait le colonel commandant l'escadron des cent-gardes; à la portière de gauche, le chef d'escadrons commandant l'escorte des lanciers.

Derrière la voiture, un peloton de cent-gardes.

Dans la seconde voiture ont pris place : Mehemmed-Mourad-Effendi, héritier présomptif du trône de Turquie; le prince Abdul-Hamid-Effendi, son frère; Youssouf Izzedin-Effendi, fils du sultan, et le prince Joachim Murat.

Dans la troisième, Djemil-Pacha, ambassadeur de l'empereur des Ottomans; M. Bourée, ambassadeur de l'Empereur à Constantinople; le général Fleury, grand-écuyer, et le général Favé, aide-de-camp de l'Empereur.

Dans la quatrième voiture, Kiamil-Bey, grand-maître des cérémonies de la cour de

FEUILLETON.

51

LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI.

(Suite.)

Pendant ce temps, le colonel faisait une partie d'échecs avec un amateur du voisinage; mais cette bataille patiente et paisible l'ennuyait bientôt: il plantait là tours, pions et cavaliers, et causait zoologie avec Faustin, ou chimie avec M. de Valleran; car le jeune vieillard s'était fort occupé de chimie; mais ce qui jadis l'avait le plus intéressé dans ses études scientifiques, c'était une tendre chimie d'entre sympathique, ou bien encore une chimie coquette, qui lui avait servi à connaître la composition du blanc de fard et du carmin, ces remplaçants des lis et des roses, qu'il avait vus souvent, disait-il, sur les visages des belles dames.

M. Despinois, sans s'en douter, aidait Stella dans sa surveillance, en papillonnant sans cesse autour de Coraly; mais le 1^{er} septembre lui donna le signal du départ, au grand désespoir de Stella. On se souvient que M. Despinois passait alternativement, et

suivant la saison, d'une villa dans l'autre, comme le soleil dans les signes du zodiaque.

Il s'était attardé indéfiniment dans le signe des cerises de Montmorency; depuis longtemps, la cerise avait disparu. Enfin, l'ouverture de la chasse vint le décider à partir pour Compiègne, non pour chasser dans la forêt, mais pour jouir de la chasse des autres, et il passa dans le signe du chevreuil.

Il ne restait donc plus que Stella entre Coraly et Théobald. Un jour, dans une visite, malgré la vigilance de la Bonne-Etoile, Théobald se trouva en tête-à-tête avec son enchantement. Il engagea avec elle une de ces tendres causeries, qui commencent par un modeste pianissimo, puis arrivent au crescendo de la passion et finissent par: « Je vous aime. » Coraly sut lui cacher son émotion; elle lui répondit avec dignité, mais sans le congédier le moins du monde.

Ce jour-là, elle s'enferma seule, dans sa chambre, le cœur tout palpitant. D'ordinaire, quand elle recevait de pareils aveux, elle était fière d'être belle; mais, cette fois, elle se sentit tout émue d'être aimée. Alors les ombres amassées dans son cœur se dissipèrent tout-à-coup; le jour se fit comme dans une chambre sombre, dont on ouvre les persiennes,

et elle fut forcée de s'avouer l'effrayante vérité: elle aimait Théobald.

Depuis ce moment, elle trouva à son mari toutes sortes de défauts: sa gaieté lui parut de mauvais goût, son ton vif et décidé lui sembla bourru; elle regardait les qualités imperceptibles de Théobald, avec je ne sais quelle verre grossissant, et celles de son mari avec le petit bout de la lorgnette.

Cependant elle ne pouvait se dissimuler que le colonel était en adoration devant elle, et qu'il se glissait dans son cœur un amour déloyal et félon. Les remords s'éveillaient; mais bientôt la conscience, cette grande dormeuse, fermait un œil, puis tous les deux: la jeune femme se disait, qu'après tout, son amour était fort innocent; elle n'en avait pas même fait l'aveu, elle pouvait bien, quand sa porte était bien fermée, poser son coude sur le bras de son fauteuil, sa tête charmante sur sa main, laisser son regard se perdre au plafond et caresser son rêve.

Elle continua à recevoir Théobald, et se retrouva seule avec lui. Le jeune homme fut plus habile que la première fois: au lieu de parler d'amour, il invoqua l'amitié, ce mot si élastique; l'amitié, si belle entre Oreste et Pylade, si dangereuse entre Julie et Saint-Preux.

Théobald disait qu'il serait le frère de Coraly, comme il était celui d'Yolande.

Comment se refuser à un sentiment si doux et si pur? Coraly n'avait pas de frère, il s'en présentait un vers lequel elle se sentait attirée; elle l'accepta, sans vouloir s'avouer à elle-même que c'était un faux frère. Hélas! ce grand mot de fraternité a causé bien des révolutions dans la politique et dans les ménages!

Elle consentit donc à cette amitié fraternelle; ce fut comme un traité de paix entre son devoir et son amour, et elle se sentit plus tranquille.

La conscience fait souvent l'effet d'une pendule qui s'arrête: On ne l'entend plus, on n'y pense plus... Puis, tout-à-coup, une main invisible remonte la pendule, et elle reprend son tic-tac.

Dans ces moments-là, Coraly était forcée de s'avouer que cette amitié n'était qu'un amour déguisé; cette pensée éveillaient en elle des remords salutaires, mais comme ils troublaient sa vie légère et brillante, elle se persuadait qu'ils étaient puérils, que l'amitié est un sentiment permis, et que sa conscience pouvait être tranquille.

Et la pendule s'arrêtait de nouveau.

Stella cherchait depuis longtemps le moyen d'é-

Turquie ; Djemil-Bey, premier chambellan du sultan ; Emin-Bey, premier secrétaire, et le général baron de Bévillie, aide-de-camp de l'Empereur.

Dans la cinquième voiture, Halid-Bey, second chambellan ; le général de division Marko-Pacha, médecin en chef de Sa Majesté, directeur-général des hôpitaux militaires ; le second aumônier du sultan et le duc de Tarente, chambellan de l'Empereur.

Cinq autres voitures contenaient les autres officiers des maisons de l'Empereur et du sultan.

La marche était fermée par trois pelotons de lanciers de la garde.

Le cortège est entré par la porte de la colonnade dans la cour du Louvre, et s'est dirigé vers le palais des Tuileries par la place Napoléon III et la place du Carrousel, entre une haie de dragons de la ligne et de voltigeurs de la garde impériale.

Les tambours battaient aux champs ; deux rangs de cent-gardes bordaient le grand escalier, au pied duquel l'Impératrice, accompagnée de la princesse Clotilde, du prince et de la princesse Napoléon-Charles Bonaparte, est venue recevoir le sultan.

Les souverains se sont rendus dans le salon d'Apollon, où ils ont passé quelques instants ; puis ils sont rentrés dans le salon du Premier Consul, où s'était arrêtée leur suite.

Les présentations ont été faites, puis l'Empereur a conduit le sultan et ses neveux à l'Elysée avec le cérémonial déjà décrit. Le cortège a traversé le jardin des Tuileries, la place de la Concorde, a suivi l'avenue des Champs-Élysées, l'avenue Marigny, entre une haie de troupes de la garde impériale, et est entré au palais de l'Elysée par la grille d'honneur.

Un bataillon de tirailleurs algériens formait la haie dans la cour du palais.

LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

L'aspect de la salle est féérique : au milieu, dans toute sa longueur, se dressent les trophées d'honneur de l'industrie ; de chaque côté, des plates-bandes de fleurs disposées avec goût les encadrent.

Les dignitaires de l'empire, ministres, sénateurs, législateurs, officiers et fonctionnaires de tous grades et de tous costumes se coudoient pêle-mêle au milieu de ce parterre.

Plusieurs officiers anglais, ainsi que les chambellans de l'Empereur, rouges des pieds à la tête, brillent d'un vif éclat au milieu de cette foule chamarrée : on dirait des coquelicots étalant leurs couleurs criardes au milieu d'un champ d'épis mûrs.

Un magyar hongrois, couvert de fourrures et doré sur toutes les coutures, se fait remarquer par sa désinvolture pittoresque.

Des personnes habituées à ces sortes de solennités prétendent reconnaître dans ce riche pêle-mêle le duc de Brunswick, le lord-maire de Londres et ses aldermen, etc., etc.

Le trône est appuyé au côté nord de l'enceinte ; un dais en velours pourpre à crêpines d'or, surmonté d'une couronne impériale, et supporté par deux gigantesques colonnes dorées, le domine. A ces colonnes sont suspendus des trophées belliqueux.

La monotonie de l'immense voûte de cristal est rompue par une multitude d'oriflammes en soie de toutes les couleurs, constellées d'abeilles d'or. L'effet produit par cette décoration est des plus heureux, ces étoffes brillantes jettent sur toute l'assemblée des reflets chatoyants qui combattent avec succès la trop grande vivacité de la lumière.

Les colonnes en fonte qui soutiennent l'édifice sont ornées d'écussons et de drapeaux de tous les pays. Les tribunes sont encadrées de draperies de velours rouge avec bordures brodées, glands et embrasses dorés de la plus grande richesse.

A droite et à gauche du trône, ainsi qu'en face, dans toute la longueur de la nef, sont disposés des gradins remplis de milliers de spectateurs. Les dames y dominent. Le mouvement de leurs éventails produit l'effet de myriades de papillons voltigeant au-dessus d'un océan de fleurs multicolores. Ce fourmillement est vertigineux.

Dans les galeries au-dessus sont les personnes de moindre importance. Cette foule, moins brillante que la première, témoigne aussi, par l'agitation de ses mouchoirs et de ses éventails, que la chaleur est excessive.

L'orchestre est situé du côté nord-est, au-dessous de la tribune des journalistes. Georges Haïn, le chef d'orchestre, frappe fièrement sur son pupitre ; le silence s'établit comme par enchantement, le parterre se vide, la foule officielle gagne ses places, et des cent-gardes, descendant lentement les marches du trône, viennent prendre leur poste.

L'orchestre éclate, et, après l'ouverture, jouée au milieu d'applaudissements mérités, on voit apparaître à la porte ouest une foule de bannières : ce sont les exposants récompensés qui défilent par groupes serrés et viennent prendre leurs places autour de leurs trophées respectifs.

M. de Nieuwerkerke ouvre la marche à la tête du groupe des beaux-arts ; ensuite vient M. du Sommerard, derrière la bannière des arts libéraux. Tous enfin défilent. On distingue quelques femmes dans le nombre ; ce sont sans doute aussi des exposants qui viennent témoigner par leur présence que le beau sexe n'est pas resté indifférent au progrès industriel dont notre époque est si fière.

Lorsque chacun a pris sa place, les gradins officiels sont en émoi, un groupe chamarré s'en détache et gravit en désordre les marches

du trône : ce sont les dignitaires qui se rendent au-devant de l'Empereur. Ils disparaissent par les portes latérales.

L'appel du chef d'orchestre vient de nouveau rétablir le silence. En dehors de l'enceinte on entend battre aux champs. En cet instant, les chambellans se dressent, les dames de la cour se rangent derrière les fauteuils du trône, autour duquel une foule de personnages s'agitent d'un air très-affairé. Il est impossible, aux simples mortels, de deviner les motifs de cette effervescence : simple affaire d'étiquette et de préséance, disent des gens bien renseignés qui nous entourent.

Deux heures sonnent ; un frémissement de la foule officielle indique l'arrivée du cortège.

L'Empereur paraît avec l'Impératrice. Le sultan est entre eux deux ; une aigrette blanche se dresse sur son fez.

Des applaudissements et des cris éclatent aux pieds du trône.

Le Prince Impérial fait son entrée ; il est salué par les mêmes manifestations.

Le prince Napoléon, la princesse Mathilde, et toutes les personnes de la famille impériale prennent place sur les fauteuils qui leur sont destinés.

L'orchestre alors éclate et exécute la fameuse cantate de Rossini.

Beaucoup de bruit, peu d'effet. Le public reste insensible à ce vacarme, dont il ne comprend ni la nécessité ni la portée ; cette exécution se termine au milieu de quelques applaudissements qui ne servent qu'à faire ressortir la froideur de l'assistance.

M. Rouher succède à Rossini, et d'une voix retentissante, mais peu nuancée, lit son rapport au pied du trône.

Une rumeur de satisfaction accueille la fin de ce document, évidemment un peu long pour être lu devant une assemblée aussi nombreuse.

L'Empereur se lève, toute sa suite l'imite ; il prononce son discours, qui est interrompu plusieurs fois par les applaudissements des personnes qui peuvent distinguer ses paroles.

Après le discours, M. de Forcade, ministre de l'agriculture et du commerce, fait, sur l'ordre de l'Empereur, l'appel des récompenses. (La Liberté).

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Journal de Paris* :

On continue à parler de remaniements ministériels et de la retraite probable de M. de la Valette et de M. de Forcade la Roquette. D'après nos informations, ce bruit est encore prématuré.

— On prépare en ce moment à Bagnères-

de-Luchon le logement du Prince Impérial, qui s'y rendra sous très-peu de jours.

— Pie IX a désiré que le télégraphe transmitt à l'Empereur et à l'Impératrice un résumé de l'imposante cérémonie qui a eu lieu samedi à Rome pour le centenaire de saint Pierre et la canonisation. La procession se composait de cinquante cardinaux, de cinq cents archevêques ou évêques, et de plus de trois mille prêtres. Le Saint-Père a chargé Mgr l'archevêque de Paris d'en informer Leurs Majestés.

— On écrit de Berlin, le 26 juin, au *Times* :

« Lassassin Berezowski (c'est la seule orthographe correcte d'un nom qui a été défigurée plusieurs manières) est d'origine polonaise, comme son nom de famille le prouve. La forme polonaise de ce nom est Brzozowski, en anglais Beecher, c'est-à-dire l'homme de la forêt des hêtres. Son arrière grand-père, suivant les journaux polonais, était un cosaque de l'Ukraine, qui émigra en Volhynie, où le fils devint successivement maître de poste et officier de l'administration civile sous le gouvernement polonais.

» Le fils du maître de poste, père de Berezowski, hérita à son tour d'une propriété, servit dans l'armée russe et obtint sa retraite quand il eut atteint le grade de major.

» Sans avoir été formellement impliqué dans la rébellion, il partagea, en 1863, le sort de ses compatriotes suspectés, car il fut banni dans quelque région lointaine, où il gagna mesquinement sa vie en donnant des leçons de musique. Ses biens furent naturellement confisqués. La famille, appartenant originairement au culte grec appelé orthodoxe lorsqu'elle était en Pologne, embrassa la religion des catholiques romains jusqu'à l'époque où, la domination russe s'étant étendue à la Volhynie, il furent contraints de rentrer dans l'Eglise dite orthodoxe, Berezowski déclara appartenir à cette dernière.

— Le lieutenant prince de Metternich, Vienne, est parti pour Paris, afin de prendre divers arrangements relatifs au voyage de l'empereur et de l'impératrice d'Autriche dans cette ville.

— On espère une nouvelle diminution dans le prix des messages transatlantiques ; car, cette année, la compagnie des télégraphes anglo-américains aura fait un bénéfice de 15 millions de francs, ce qui équivaut aux deux tiers des dépenses qu'a coûtées la pose du câble neuf de 1866.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Ont envoyé des adresses à l'Empereur :

Les tribunaux de paix de Saumur (canton sud, nord-est et nord-ouest) ;

Les conseils municipaux des communes St-Georges-Châtelais et Saint-Macaire.

loigner Théobald ; mais comment y parvenir ? Théobald était le frère d'Yolande ; l'intimité entre les deux familles rendait le jeune homme très-difficile à congédier. La moindre tentative pouvait donner des soupçons au colonel. Là tâche de la Bonne-Etoile devenait fort embarrassante : il fallait qu'elle éclairât ceux qui allaient se perdre, qu'elle leur montrât le bon chemin, et que, cependant, elle ne jetât pas une lueur compromettante dans l'esprit du colonel.

Elle prit le parti d'une surveillance active, incessante. Dans les cavalcades où brillaient Théobald et Coraly, elle galopait intrépidement près de la jeune femme et lui servait d'écuyer cavalcadour. Dans les promenades à pied, en calèche, en canot, elle était là, toujours là ! Dans les visites, dans les réunions du soir, elle venait sans cesse se placer en tiers entre sa légère belle-mère et Théobald. Elle arrivait fort à propos pour généraliser la conversation, pour en faire un trio banal, quand Théobald aurait voulu en faire un duo intime.

Elle était toujours sur leurs pas, assidue comme une ombre. Théobald avait fini par être irrité, agacé, exaspéré : la vue de Stella lui faisait mal aux yeux, la voix de Stella, quelque harmonieuse qu'elle fût, lui blessait le tympan ; Stella lui portait sur les

nerfs. Pour d'autres, c'était la belle, la piquante Stella ; pour lui, c'était la bête noire, cette agaçante bête noire, qui peut être très-spirituelle et très-blanche, dont les défauts n'existent que dans les yeux qui la regardent, qu'il est impossible de définir, et que Faustin ne trouva jamais dans aucune classification zoologique.

Un jour que Coraly, Théobald et l'inévitable et charmante bête noire se promenaient tous trois dans le parc, un cri sonore et argentin se fit entendre dans le lointain, comme les clochettes des chèvres dans les montagnes.

C'était un cri d'appel ; c'était Yolande qui arrivait joyeusement et criait de toutes ses forces :

— Stella !... Stella !...

Stella reconnut la voix d'Yolande et ne bougea pas.

— C'est ma sœur qui vous appelle, dit vivement Théobald, qui eut un instant d'espoir.

— Je l'entends bien, répondit-elle.

Et se faisant un porte-voix de ses deux mains, elle lança un cri prolongé, comme celui des Basques dans leurs montagnes.

— Elle va venir me rejoindre, reprit-elle tranquillement, elle sait maintenant dans quelle direc-

tion elle me trouvera.

Théobald eut un agacement qu'il eut peine à dissimuler.

— Mais le parc est très-grand, dit-il ; la pauvre enfant est fort loin ; elle va vous chercher pendant un quart d'heure.

— Eh bien ! allons au-devant d'elle.

Pour le coup, Théobald sentit un tressaillement d'impatience depuis la plante des pieds jusqu'à la racine des cheveux. Il était cependant naturel d'aller au-devant de sa sœur ; il fallut s'y résigner.

Ils marchaient tous trois, lorsque Yolande apparut avec Ariel, son page à quatre pattes ; ils couraient ensemble comme une paire d'amis et comme deux paires d'ailes. Ariel bondit jusqu'au menton de Stella, pendant qu'Yolande lui sautait au cou, lui saisissait le bras et l'entraînait avant qu'elle eût eu le temps de se reconnaître.

— Mais laisse-moi donc ! disait Stella, ne courons pas comme cela.

— Ah bah ! nous avons le pied léger ; Ariel aussi a les pattes légères... Ariel !... Ariel !... en avant Ariel !

Et, sans écouter Stella, elle continua à l'entraîner. Le colonel et M. de Valleran, qui étaient assis

en haut du perron, virent bientôt arriver un adorable tourbillon, composé de deux robes blanches et d'une robe fauve.

C'étaient Yolande, Stella et Ariel.

M. de Valleran, qui arrivait de Paris, avait acheté à Yolande un superbe châle de dentelle, pour le temps assez rapproché où elle serait Madame. C'était un présent de noces, qui arrivait en estafette, et qui faisait qu'annoncer ceux qui le suivraient quelques mois après.

Pendant que le colonel examinait le châle, Yolande était partie comme l'éclair, et elle ramena son amie, pour lui montrer, avec une joie d'enfant, le présent de son oncle.

— N'est-ce pas que c'est joli ? dit-elle à Stella. Puis cela a tout-à-fait un air de dame : je me mets cela quand je serai Mme de Noirmont... Mme Faustin de Noirmont... Quel joli nom ! mon Dieu ! quel joli nom !

Puis elle courut dans le salon, mit le châle devant une glace, se drapa et prit de grands airs, en disant, comme si elle rendait une visite :

— Bonjour, Madame... Merci Madame... mon mari va très-bien.

— On m'a assuré, dit M. de Valleran au colonel,

Hier soir, un triste accident a mis en émoi les habitants et les promeneurs du quai de Limoges. Le père Mathieu venait de tomber à l'eau et avait disparu. Ce vieillard relevait le sable sur le bord de la cale pour en faciliter le chargement dans les tombereaux; il est probable qu'en faisant cette opération, se trouvant sur le bord escarpé, il aura fait un pas en arrière et qu'il est ainsi tombé dans la Loire. Elle a été sondée aussitôt, mais inutilement, cet infortuné vieillard n'a pas encore été retrouvé.

Les quatre députés de Maine-et-Loire ont voté pour l'adoption du projet de loi relatif au régime commercial de l'Algérie.

A la distribution des récompenses de l'Exposition universelle, MM. Alfred Mame et fils, de Tours, ont obtenu un grand prix du groupe II.

Ils ont obtenu également un prix du nouvel ordre de récompenses pour les établissements où règnent à un degré éminent l'harmonie sociale et le bien-être des populations.

Parmi les promotions dans l'ordre de la Légion d'Honneur, nous trouvons nommés chevaliers: M. Besnard, fabricant de cordages à Angers;

M. Suser, fabricant de cuirs à Nantes, ancien ouvrier.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

Le souverain pontife a été extrêmement touché de la présence à Rome de Mgr Angebault, et il lui a donné des marques d'une grande bienveillance. En le voyant, rapporte la *Semaine religieuse*, Pie IX s'est écrié: *Eccolo, il vecchio!* « Le voilà, le bon vieillard! » Et il l'a embrassé.

Sa Sainteté a accordé une bénédiction toute spéciale au chapitre, au clergé et à toutes les personnes dont Mgr Angebault lui présentait les offrandes.

La musique de l'École de cavalerie exécutera ce soir, les morceaux suivants:

- 1° Marche militaire;
- 2° *Le Pré-aux-Clercs* (duo);
- 3° *Il Crociato* (cavatine);
- 4° *Maria Padilla* (duo);
- 5° *Tancrède* (ouverture);
- 6° *Le Couronnement* (valse).

L'assemblée de Bagneux qui devait avoir lieu dimanche dernier, est remise à dimanche prochain, 7 juillet.

La *Gazette des Hôpitaux* indique un moyen aussi facile que sûr de guérir presque instantanément le coryza (rhume de cerveau). Le mode de traitement consiste à faire des inhalations de teinture d'iode; on place à cet effet, sous le nez du malade, un flacon de teinture d'iode que l'on tient à la main. L'iode, sous

l'influence de la chaleur de la main, se vaporise.

On répète les inhalations de trois en trois minutes pendant une heure, et peu de temps après tout symptôme de mal a disparu.

Nous avons encore sous les yeux une nouvelle brochure sur l'organisation de l'armée; elle est de notre compatriote, M. Beulé.

Les auteurs de toutes ces brochures, par un décret sans doute providentiel, semblent avoir une foi entière dans leur propre jugement. Du reste, pour être justes, il est bon de dire que nous croyons tous à notre infaillibilité; il n'y a au monde qu'une opinion rationnelle, à savoir: la nôtre; nous donnons volontiers des avis au Corps-Législatif, et, pour plus de sûreté, nous cherchons tous à y arriver.

L'auteur de cet opuscule, on le sait, est un savant, un archéologue, un professeur humoriste habitué à vivre et à penser avec les anciens. Dans ce siècle prosaïque et industriel, il a su conserver son goût pour l'art, pur et sain, en vivant toujours au milieu des ruines, asiles calmes et paisibles. Aujourd'hui, il entre dans la vie publique; les luttes politiques lui feront peut-être regretter, comme à d'autres, les quietudes de la vie privée; mais, les opinions sont libres et n'engagent que leur auteur.

On sait que le remarquable bon sens de M. Beulé a su le préserver des entraînements et des orages du Forum; il ne s'est jamais retiré, que nous sachions, sur le mont Aventin; mais M. Beulé est entouré d'une jeunesse ardente, moulée sur Brutus et les Gracques: saura-t-il toujours l'arrêter à temps, dans la presse ou dans la rue?

Dans cette grave question de l'organisation de l'armée, il nous semble qu'il y avait autre chose à faire que de diviser les esprits, quand il faudrait, au contraire, les réunir; au lieu de soulever des agitateurs sur la place publique, poussière humaine qui se dérobe sous la main quand il faut marcher, formons donc tous un bloc compact de patriotisme.

Après tout, qu'on le sache, la France ne veut être ni prussienne, ni cosaque: organisons-lui donc une garde nationale mobile. La vérité démocratique est: que chaque citoyen doit payer sa dette à la patrie.

Nos travailleurs, nos braves paysans, seront à la frontière; ils auront sauvé l'Empire, qu'ils ont fait, avant même que ces députés, amis assez froids, aient discuté et voté les subsides nécessaires.

Avec les milices, il est permis d'espérer, même en France, de voir s'alléger le fardeau trop lourd des armées permanentes. Seulement, nous pensons que les corps militaires qui exigent une instruction compliquée et une longue pratique, tels que la marine, le génie, l'artillerie et la cavalerie, ne sauraient

être formés au moment du danger; il serait donc nécessaire de les augmenter et de les maintenir à l'état permanent.

Les milices de Suisse et d'Espagne ont assez souvent prouvé qu'elles pouvaient soutenir la lutte contre les meilleures troupes; on peut en dire autant de celles des Etats-Unis.

L'Empereur disait, à Sainte-Hélène, que ses armées mécaniques n'avaient jamais valu les corps de soldats citoyens avec lesquels il faisait la guerre d'Italie. X. X. X.

NÉCROLOGIE.

Le 14 juin dernier, une douloureuse cérémonie réunissait au château de Jalesne une foule nombreuse de parents et d'amis auxquels s'était jointe la population tout entière de la commune de Vernantes. Deux jours auparavant, Mme la marquise de Maillé avait succombé à une longue et implacable maladie, supportée avec une résignation toute chrétienne et un calme angélique. Jusqu'à la dernière heure on avait conservé l'espoir, sinon d'une guérison complète, du moins d'une amélioration dans sa santé qui pût la conserver, quelques années encore, à cette famille dont elle était si justement l'orgueil et la joie.

Pour elle, elle ne se faisait point illusion, et, comprenant que tout était fini et qu'elle allait mourir, cette mère et cette chrétienne incomparable voulut que ses derniers moments fussent encore, pour ceux qu'elle avait tant aimés sur la terre, une preuve nouvelle et suprême de sa tendresse et de son dévouement. Elle les réunit tous près de son chevet, et là, avec une bonté, une douceur pénétrante et une force d'âme puisée dans sa foi, elle voulut les bénir, leur faire ses adieux, et, mêlant les conseils de son expérience aux effusions de son amour maternel, elle trouvait, au milieu des étreintes douloureuses du mal, des paroles d'encouragement et de consolation pour adoucir le désespoir des siens.

Mme la marquise de Maillé était, dans toute la vérité de l'expression, « la femme forte de l'Evangile. » Mère d'une nombreuse famille, les obligations, les responsabilités, les devoirs se multipliaient pour elle, et jamais on ne la vit, même dans les plus petites choses, en décliner aucun ni faiblir à une tâche, non point au-dessus de son courage, mais peut-être, hélas! au-dessus de ses forces. Il ne lui suffisait pas, en effet, de tenir ce grand état de maison de Jalesne, de tout voir, de satisfaire à toutes les exigences de son nom, de son rang, de sa fortune, d'être, par son admirable piété, l'exemple de tout ce qui l'entourait, elle avait une autre famille à laquelle, par surcroît, elle prodiguait son affection et ses soins, les pauvres, les malades, quiconque avait besoin d'un secours ou d'un appui.

Quand une personne aussi accomplie que l'était Mme la marquise de Maillé, vient à descendre prématurément dans la tombe, c'est une irréparable perte, et l'on comprend toute l'étendue de la douleur et des regrets que laisse après soi une séparation si cruelle. Mais il y a cependant dans le souvenir d'une telle vie et dans le spectacle d'une telle mort, un adoucissement aux larmes les plus amères. Rien, en effet, ne prouve mieux le ciel et ses éternelles récompenses que la vie et la mort du croyant et du juste, et n'est-ce pas au ciel que nous retrouverons, pour ne plus en être séparés, les êtres chéris qui ne sont plus?

(Union de l'Ouest.)

Dans l'impossibilité de donner le spectacle annoncé pour dimanche dernier, par suite de l'absence de la forte chanteuse sur laquelle on croyait pouvoir compter, la société des artistes lyriques s'est dissoute. Cependant cette troupe ne veut pas quitter notre ville sans donner au public une soirée musicale. Nous aurons même deux fois encore l'occasion de l'applaudir: une première fois, demain vendredi à la salle de la Mairie, M. Tabardi et M^{lle} Kolher se feront entendre dans un concert, et dimanche soir, dans un autre concert, M^{lle} Maria Boyer, M. Poullain, M^{me} Gauthrot, exécuteront les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Pour chacune de ces soirées, le concours d'artistes et d'amateurs de notre ville est assuré à la troupe, et la composition du programme présente un intérêt tout particulier.

Nous espérons que les amateurs de bonne musique, qui ont applaudi MM. Tabardi, Poullain, M^{lle} Kolher et Maria Boyer, ne manqueront pas à cet appel, et qu'ils se réuniront en grand nombre dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, vendredi et dimanche.

Voici le programme du concert de demain, vendredi.

Le piano sera tenu par M. Bouleau-Neldy.

PREMIÈRE PARTIE:

- 1° Air du *Trouvère* (VERDI), chanté par M^{lle} Louise Kolher;
- 2° *Les variétés du Carnaval de Venise*, pour flûte, exécutées par M. Delaroqua;
- 3° *Cantique de Noël* (ADAM), chanté par M. Tabardi;
- 4° 4° symphonie à deux violons et accompagnement de piano, exécutée par MM. Albert et X, et M^{lle} Fischer;
- 5° Grand air de *Guillaume Tell* (ROSSINI), chanté par M^{lle} Louise Kohler.

DEUXIÈME PARTIE:

- 1° Grand air de *la Juive* (HALÉVY), chanté par M. Tabardi;
- 2° 6° air varié, pour clarinette (BREBSAN), exécuté par M. Collet;
- 3° Duo de *Guillaume Tell* (ROSSINI), chanté par M^{lle} Louise Kohler et M. Tabardi;

que cette dentelle est précieuse; c'est du vrai Chautilly.

— Ah! si vous tenez à savoir cela, répondit le colonel, il faut appeler le premier président de la cour impériale des chiffons... Où est-il donc?... ou plutôt, où est-elle?

— C'est juste, où est cette excellente Mme Dorvigny? reprit Mme Mélusine Dumont, qui était venue avec Yolande et M. de Valteran.

— Je cours la chercher, dit vivement Stella; elle est dans le parc.

— Au fait, reprit le colonel, vous vous promenez toutes deux avec Théobald.

— Comment, ce cher Théobald est ici? dit vivement Mme Mélusine.

Mais alors, se dit-elle tout bas, dans le fond de ce repaire de mauvaises pensées, qui était son cœur, Mme Dorvigny et Théobald sont ensemble maintenant. Puisque Stella va les troubler, ce qui est fâcheux, je ferai bien de la suivre... cela pourra m'être utile.

Stella venait de partir, et Mme Mélusine prit, pour la rejoindre, une course de grande vitesse.

— Elle ne pourra jamais atteindre ma fille! dit le colonel.

Il se trompait; assurément la démarche de Stella et celle de Mme Mélusine Dumont n'avaient ni la même élégance, ni la même légèreté: Stella marchait en voltigeant, Mme Mélusine en trotinant; mais, Faustin disait un jour à Benjamin, en lui donnant une leçon d'histoire naturelle:

— Vois-tu, mon enfant, il y a différents genres de locomotion, qui varient selon les espèces: le cheval galope en enlevant à la fois les deux jambes de devant, puis ensuite les deux autres, ce qui le fait avancer par bonds; l'oiseau vole en agitant ses deux ailes, qui lui servent de rames dans l'air; le poisson nage en étendant ses nageoires, qui lui servent d'ailes dans l'eau; la sauterelle, qui appartient au genre sauteur, saute dans l'herbe, rapidement et disgracieusement, à l'aide de ses longues pattes, plus hautes derrière que devant; le serpent se déroule en appuyant ses anneaux sur le sol, qui lui fait un point d'appui pour s'élancer en avant. Lacépède prétend même que le serpent est d'une rapidité incroyable, et que parfois il est presque aussi prompt que l'oiseau.

Effectivement le serpent rejoignit l'oiseau.

— Chère belle demoiselle, dit Mme Mélusine, dès qu'elle fut à proximité de Stella, voulez-vous me

permettre de vous accompagner, et d'aller chercher avec vous cette bonne Mme Dorvigny?

Stella, qui avait en toutes choses une sorte de seconde vue et détestait instinctivement Mme Mélusine, fut très-contrariée de marcher dans cette disgracieuse compagnie.

Il fallut pourtant s'y résigner; mais comme elle dissimulait fort mal ses impressions, elle fut remarquablement maussade, et ne répondit que par monosyllabes aux paroles veloutées de Mme Mélusine.

Pendant ce temps, le beau sportsman, ivre de joie d'être enfin débarrassé de Stella, fit sur-le-champ tourner bride à la conversation. Il lança son cœur au grand galop, comme son cheval Belzébuth, quand il n'avait que quelques minutes pour parcourir un long espace. Il fut persuasif, éloquent, entraînant. Il supplia Coraly de lui laisser espérer qu'ils se rencontreraient quelquefois, quand elle sortirait seule. On pourrait du moins causer librement, loin de l'inévitable Stella. L'espérance de ce beau jour, qu'on fixerait à un avenir plus ou moins éloigné... au lendemain, par exemple, ferait supporter bien des tourments: elle consolerait de l'opportunité irritante de l'insupportable bête noire. Après tout, cette charmante entrevue serait bien in-

nocente; n'est-il pas naturel de se promener à la campagne, de se rencontrer par hasard? On ne parlerait que d'amitié, on causerait en frère et en sœur, et l'on pourrait du moins épancher son âme dans une âme sympathique.

Coraly rougissait, se troublait. Elle refusa vivement d'abord; puis elle hésita, elle chancela; Stella depuis quelque temps lui semblait si agaçante, et il était si bon de causer avec Théobald, sans avoir un tiers qui rendait tout banal! Ce n'était pas de la pluie, du beau temps, du soleil, que la jeune femme aimait à entendre parler; c'était des rayons de ses yeux: son insatiable vanité voulait savourer tout à l'aise l'adulation de Théobald, cette adulation rentrée, qui, loin de Stella, s'échappait comme une grande fumée, et entourait la belle coquette d'un immense nuage d'encens.

Déjà cependant elle avait dit non trois ou quatre fois, d'une manière plus ou moins accentuée, lorsque Stella et Mme Mélusine parvinrent à l'allée où elle causait si bien avec Théobald.

Amis SÉGALAS.

(La suite au prochain numéro.)

4° *Il Trovatore*, fantaisie pour violon, exécutée par M. Albert ;
 5° *La Danse des Fées* (PRUDHON), exécutée par M^{lle} Fischer ;
 6° Grand duo de *l'Africaine*, chanté par M^{lle} Kohler et M. Tabardi.

Le concert commencera à 8 heures 1/2.

On trouvera des billets chez le concierge de la Mairie. — Prix : 5 fr.

AVIS.

Le sieur Amirau, Pierre, ex-soldat au 11^e

d'artillerie, est invité à se présenter, *sans retard*, au secrétariat de la Mairie de Saumur, pour une communication qui l'intéresse.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

MORT DE MAXIMILIEN.

New-York, 1^{er} juillet (par le câble transatlantique). — « Le capitaine de la frégate autrichienne *l'Elisabeth* a télégraphié de la Nouvelle-Orléans au ministre d'Autriche à Was-

ington que l'empereur Maximilien aurait été exécuté. »

Le commandant du stationnaire autrichien *Elisabeth* à Vera-Cruz a vainement réclamé les dépouilles mortelles de l'empereur du Mexique.

On lit dans le *Moniteur* :

Paris, 3 juillet. — « En présence des préoccupations douloureuses que donnent les nouvelles non encore officielles sur le sort dont aurait été victime l'empereur Maximilien, la revue de demain ainsi que les fêtes en l'honneur du sultan sont contremandées. »

Le prince de Metternich s'est rendu à une heure de l'après-midi aux Tuileries.

La cour doit prendre le deuil durant vingt-un jours.

Le corps diplomatique n'a point été reçu par le sultan aujourd'hui.

Il paraît positif que l'empereur d'Autriche ne viendra pas en France.

La consternation est générale et profonde, dit la *Liberté*.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

JOURNAL DES DEMOISELLES (35^e Année)

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1^{er} de chaque mois, par livraison de 32 pages, avec Planches de Patrons : Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapisseries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique, et cætera.

Paris : 10 francs. — Départements : 12 francs.

TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES

Paraissant en deux fois, le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

La Violette, avec un grand Patron imprimé recto et verso.

Paris : 15 francs. — Départements : 18 francs.

La Bleue, avec 50 Gravures — total 42 par an — et 8 pages de Modes par mois.

Paris : 16 francs. — Départements : 18 francs.

La Verte, avec les Patrons et les Suppléments de Modes, des deux autres Éditions.

Paris : 20 francs. — Départements : 24 francs.

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1^{er} janvier.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un Numéro Specimen de l'un des deux Journaux.

A Paris, 4, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER DES DAMES, Journal des Modes (45^e année).

LA POUPEE MODÈLE
Journal des Petites Filles

QUATRIÈME ANNÉE.

La POUPEE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte, — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc., — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, — Joujoux, — Petit Théâtre, — Musique, etc.

Paris : 6 francs. — Départements : 7 francs 50 cent.

La collection entière des trois 1^{res} années forme trois beaux volumes in-8°. — Même prix que l'abonnement. — Les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du mois de novembre.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE BENARD.

Les créanciers de la faillite du sieur Eugène Benard, marchand épicer à Bagnaux, sont invités à se présenter le mardi 9 juillet courant, à 8 heures et demie du matin, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

(366)

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE RAPHAEL SALOMON.

Les créanciers de la faillite du sieur Raphaël Salomon, ancien négociant à Saumur, sont invités à se présenter, le mardi 9 juillet courant, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du tribunal, TH. BUSSON.

(367)

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE SALOMON ET NEVEUX.

Les créanciers de la faillite des sieurs Salomon et Neveux, anciens négociants à Saumur, sont invités à se présenter, le mardi 9 juillet courant, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, TH. BUSSON.

(368)

A VENDRE

JOLIE PROPRIÉTÉ

A 10 kilomètres de Saumur, Jardin fruitier et d'agrément, en plein rapport ; revenu assuré : 5 0/0, pouvant s'élever à 15 0/0 dans trois ans.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e TOUCHALEAUME, notaire. (229)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA FERME DES PATURES

Située près le château de la Motte, commune de Saint-Lambert-des-Levés, contenant 25 hectares 74 ares. S'adresser à M. le baron de LAMOTE-BARACÉ, au château de la Motte, ou à M^e LEROUX, notaire. (369)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE PROPRIÉTÉ

Située à Saint-Florent,

Composée de maison d'habitation, vaste cour, grands jardins, hangars, et trois caves dans le rocher ; le tout parfaitement approprié au commerce des vins.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire.

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le dimanche 14 juillet 1867, à midi, En la Mairie de Vivy,

94 PIEDS DE PEUPLIERS

Agés de 30 à 35 ans,

Formant l'avenue de la terre de la Brardaye, sur la route de Longué à Saumur.

On paiera 5 0/0 en sus des enchères.

S'adresser, pour les conditions, à M^e LEROUX, notaire, et, pour visiter les arbres, à la Brardaye. (358)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Le dimanche 14 juillet 1867, à 11 heures du matin,

En l'étude de M^e LAUMONIER,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Notre-Dame, et un PETIT JARDIN, clos de murs, en face la maison, occupés ci-devant par le sieur Honoré VASSOU, vannier. (371)

A VENDRE

UNE MACHINE

A boucher les vins mousseux,

ET

DES BARRIQUES

FRAICHES VIDES.

S'adresser à M. G. BOUGUEREAU, à Varrains, près Saumur. (355)

A VENDRE

UN CAMION

Suspendu sur ressorts.

S'adresser à M. FORGE fils. (340)

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

VENTE

DE

PEUPLIERS

Le jeudi 11 juillet 1867, à une heure après midi, en la salle de la Mairie de Parnay, il sera procédé, par M. le Receveur des Domaines à Saumur, à la vente publique et aux enchères de 29 peupliers morts, situés sur le territoire des communes de Montsoreau et Turquant, entre les bornes kilométriques 6.000 à 8.700 de la route impériale n° 147.

Ces arbres, marqués d'un coup de hache, seront vendus sur la mise à prix de 151 francs.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0. Le Receveur des Domaines, PARISOT.

(372)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Comédie, en face du Square.

Cette maison a été occupée par M. Lépine, marchand grainetier. S'adresser à M. THIÉRCÉLIN, négociant, à Saumur, rue Beaurepaire.

INSECTICIDE VICAT

Douze ans de succès; neuf médailles aux expositions de Paris et de Londres, 24 rapports des conseils de salubrité d'hygiène publique, des Académies de médecine et de pharmacie, des Sociétés d'agriculture, etc., garantissent que l'*Insecticide-Vicat* détruit, par le contact, tous les insectes, tels que : punaises, puces, mouches, mites, cris-cris, etc., sans le moindre danger pour l'homme, les chiens, oiseaux et plantes. Fabrique hydraulique à Arcueil. Maison à Paris, rue Saint-Denis, 125; succursales : Lyon, 18, rue Bugeaud; Marseille, 24, rue de Noailles. Se vend chez les principaux épiciers exclusivement en flacons de 8 fr., 1 fr. 25 c., 75 c. et 50 c., ainsi que dans des insufflateurs, 50 c. et 1 fr. Remise d'usage au commerce. Expédition franco. Se trouve à Saumur, maison A. PIE fils.

RÉCOLTES 1865 et 1866.

VINS DE PROPRIÉTAIRES

Canton de Bourgueil,

A VENDRE

EN GROS OU EN DÉTAIL,

Par barriques,

S'adresser Grand'Rue, n° 43, à Saumur, ou au bureau du journal. (319)

A LOUER

UNE MAISON

AVEC VASTES MAGASINS.

Située quai de Limoges.

S'adresser à M. FORGE fils. (341)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située rue de la Grise, et présentement occupée par M. de la Martinière.

S'adresser à M^{me} DE LA MARTINIÈRE, rue Pavée, ou à M^e LEROUX, notaire. (295)

AVIS

M. FORGE FILS informe le public qu'il continue toujours, comme par le passé, le commerce du charbon de terre et de l'ardoise. (375)

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 2 JUILLET.			BOURSE DU 3 JUILLET.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	68 70	»	»	68 55	»	»
4 1/2 pour cent 1852.	99	»	»	98 85	»	»
Obligations du Trésor.	470	»	»	470	»	»
Banque de France.	3300	20	»	3300	»	»
Crédit Foncier (estamp.).	1430	»	30	1430	»	»
Crédit Foncier colonial.	565	»	»	565	»	»
Crédit Agricole.	645	»	»	645	»	»
Crédit Industriel.	635	»	2 50	640	5	»
Crédit Mobilier.	366 25	»	1 25	356	25	40
Comptoir d'esc. de Paris.	745	»	15	745	»	»
Orléans (estampillé).	871 25	»	8 75	867	»	3 75
Orléans, nouveau.	»	»	»	50	»	»
Nord (actions anciennes).	1200	»	5	1191	»	8 75
Est.	535	»	5	536 25	1 25	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	880	»	6 25	876 25	»	3 75
Lyon nouveau.	»	»	»	»	»	»
Midi.	565	»	8 75	558 75	»	6 25
Ouest.	555	»	3 75	556 25	1 25	»
C ^e Parisienne du Gaz.	1555	»	12 50	1540	»	15
Canal de Suez.	360	»	»	356 25	»	3 75
Transatlantiques.	400	1 25	»	380	»	20
Emprunt italien 5 0/0.	51 35	»	20	51 85	»	50
Autrichiens.	477 50	»	»	467 50	»	10
Sud-Autrich.-Lombards.	383 75	»	3 50	372 50	»	11 25
Romains.	73 75	»	1 25	70	»	3 75
Victor-Emmanuel.	72	»	8 75	78 75	6 25	»
Crédit Mobilier Espagnol.	245	»	»	240	»	5
Saragosse.	105	»	»	102 50	»	2 50
Séville-Xérés-Séville.	30	»	»	30	»	»
Nord-Espagne.	98	»	2	90	»	2
Compagnie immobilière.	175	»	»	170	»	5

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	314 50	»	»	315	»	»
Orléans.	309	»	»	309	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	317 50	»	»	316 25	»	»
Ouest.	306 50	»	»	306 50	»	»
Midi.	308	»	»	307 50	»	»
Est.	310 25	»	»	310	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godel.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE,